

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOMPAT »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e
tranche non loin de l'immeuble CGK, lot: 736, ilot: 31,
section: EV, parcelle: 144, Lot 736, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOMPAT »

Objet : PRODUCTION D'ALEVINS, AQUACULTURE.
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e tranche non loin de l'immeuble CGK, lot: 736, ilot: 31, section: EV, parcelle: 144, Lot 736, Ilot 31

Dirigeant(s) M N'GOM PAPA ABDOURAHMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04538 du 01/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56306/GTCA/RC/2023 du 01/08/2023

